



1^{ère} partie Trouble des sons de la parole : démarche diagnostique, évaluations cliniques et intervention

*Cette formation constitue le premier module du parcours de formation : **Trouble des sons de la parole. Démarche diagnostique, évaluations cliniques et intervention.***

Public concerné

Orthophonistes/logopèdes

Pré-requis

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

Le cadre méthodologique dans lequel je m'inscris dans ma pratique libérale et dans la création de contenu de formation relève de l'Evidence Based-Practice. La formation reprendra ainsi rapidement la définition de l'EBP, et l'ensemble de la formation sera déroulée sous cet angle. Ainsi, l'approche tant diagnostique que rééducative sera basée sur des données probantes expliquées et la formation visera à vous donner une démarche de travail dans le cadre des Troubles des Sons de la Parole. De nombreux ateliers seront proposés tout au long de la formation pour vous permettre d'intégrer progressivement les notions et des outils seront présentés (Jour 1 et Jour 4).

Objectifs de la formation

- Prendre en compte les valeurs et préférences du patient.
- Connaître la complémentarité des épreuves normalisées et critériées.
- Construire un projet thérapeutique.
- Définir des moyens d'intervention.
- Évaluer l'efficacité de son intervention.
- Construire / choisir une intervention adaptée.

Pour atteindre ces objectifs pédagogiques :

- Nous définirons l'Evidence-Based Practice (EBP) et la Practice Based-Evidence (PBE) qui sera en filigrane dans tout le déroulé de la formation.
- Nous aborderons le pilier patient : comment prendre en compte ses besoins, ses valeurs, ses préférences, comment aller vers une prise de décision partagée ?
- Nous ferons un état des lieux des épreuves normalisées existantes dans le domaine de la phonologie et en développerons une analyse critique afin d'en avoir une juste utilité.
- Nous proposerons des épreuves critériées afin d'affiner les analyses, et notamment nous utiliserons des corpus de langage.
- Nous définirons les mesures d'efficacité pré/post (lignes de base), et apprendrons par des ateliers à les construire, les ajuster et les interpréter.
- Nous reprendrons ces éléments au fur et à mesure pour des patients présentés par la formatrice et pour les patients des participants.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la **formation complète** (2 fois 2 jours), le/la stagiaire sera capable de :

- Définir des cibles de traitement, étayé par des données probantes, en phonologie
- Mettre en place des mesures d'efficacité de son intervention phonologique.

Conditions de participation

- Remplir un questionnaire d'évaluation des pratiques une semaine avant la formation.
- Remplir un questionnaire d'évaluation des connaissances et un questionnaire de satisfaction une semaine après la formation.
- Assister aux deux jours de formation.

Démarche pédagogique**Moyens pédagogiques mobilisés :**

Les moyens mis à disposition pour que les participants fassent le lien avec leur pratique sont les suivants :

- Ateliers réflexifs
- Ateliers de mise en pratique
- Travail en groupe
- Temps de création d'objectifs personnels pour le cas choisi.

Supports pédagogiques :

Outils d'appropriation du contenu :

- Vidéo
- Vignettes cliniques
- Atelier et mise en commun avec feedback de la formatrice
- Utilisation de trames créées, à visée pédagogique, pour l'appropriation des connaissances.
- Les stagiaires recevront les PDF des diapositives présentées lors de la formation et permettant la prise de note.

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé) :

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant et démonstrative
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction (questions fermées d'évaluation chiffrée et questions ouvertes pour les remarques et suggestions d'amélioration de la formation)



Informations pratiques

Durée : 14 heures - 2 jours

Effectif : 25 personnes

Dates et lieux : à consulter sur www.gnosiaformations.fr

Tarifs : libéraux 420€, salariés 520€

Repas compris

Accessibilité : conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap disponibles sur www.gnosiaformations.fr

Formatrice

Madame Maud Clair-Bonaimé, orthophoniste à Allex

Organisme organisateur

GNOSIA EURL

Siret : 481 446 524 00029

N° de déclaration d'organisme formateur 91 30 034 14 30

Adresse : 1 rue Émile Allier 30000 NÎMES

Tel : 06 47 96 80 82

www.gnosiaformations.fr

Présentation de la formation

Cette formation peut répondre à vos besoins si :

- vous travaillez avec une patientèle pédiatrique,
- vous souhaitez améliorer votre expertise dans la prise en soin des patients présentant un Trouble des Sons de la parole (bilan, épreuves, intervention),
- vous avez suivi le parcours e-learning sur les TSP et que vous souhaitez aller plus loin.

Programme de la formation 1^{ère} partie

Journée 1 : 9h00 à 17h30 (accueil à 8h30)

9h00-12h30, pause à 10h30

Anamnèse

Besoins, préférences, valeurs et croyances du patient dans les Troubles des Sons de la Parole (TSP)

- Introduction sur l'EBP : présentation des 4 piliers
- Comment les prendre en compte ?
- Atelier de mise en pratique

12h30-14h00 : pause déjeuner

14h00-17h30, pause à 15h30

Notions de terminologie et facteurs de risque pour les troubles des sons de la parole (ASHA, recommandations de bonnes pratiques (HAS), critères DSM 5, Catalyse)

Épreuves normalisées : Utilité, rôle et limites

- Atelier sur l'analyse d'un bilan en phonologie.



Épreuves critériées : Utilité, rôle

- Détour vers le développement typique
- Présentation du modèle de Stackhouse & Wells
- Présentation des bilans phonologiques
- Présentation de données développementales récentes
- Atelier sur l'analyse d'un cas : complémentarité des épreuves normalisées et critériées.

Journée 2 : 9h00 à 17H30 (accueil à 8h30)

9h00-12h30, pause à 10h30

Projet thérapeutique

- Atelier

Corpus : Intérêt et pratique

- Code de transcription
- Atelier de transcription

Évaluation dynamique : Utilité, rôle

- Atelier
- Illustration par des cas présentés.

12h30-14h00 : pause déjeuner

14h00-17h30, pause à 15h30

Mesures d'efficacité pré / post ou lignes de base.

- Qu'est-ce que c'est ?
- Intérêts et limites
- Atelier : création collaborative
- Atelier : analyse des résultats et interprétation

17h30 fin de la première session.